

Association Terres de Saintonge

Association de Sauvegarde des Terres, des Paysages et des Milieux naturels de Saintonge contre l'expansion routière (type loi 1901)

☒ Association Terres de Saintonge, Les Aurits, 5 chemin des Perches, 17 600 Saujon

<http://www.terresdesaintonge.fr>

contact@terresdesaintonge.com

Association TERRES DE SAINTONGE

5 Chemin des Perches, Les Aurits
17600 Saujon

Saujon le 26 mai 2014

A l'attention de Madame Le Préfet de Charente Maritime
Mme Béatrice Abollivier

Objet : Demande de précisions sur les projets routiers et l'éclatement des flux à Saujon

Madame Le Préfet

Terres de Saintonge est une association citoyenne, sans appartenances politiques, née afin de demander l'annulation des projets routiers qui détruiraient nos terres agricoles ainsi que tout ce qui en découle, projet impactant les communes de la Gripperie - Saint Symphorien, Sainte Gemme, Le Gua, Sablonceaux, Saujon, Médis, Le Chay.

La raison d'être de cette association est de rejeter ce projet appauvrissant la France agricole, sa faune et sa flore. Les terrains qui sont convoités par ces mesures (visualisés sur un tracé écrit) sont nos outils de travail. Les paysages naturels sont l'attrait de nos campagnes. Si le tourisme est une des principales préoccupations dans notre département, n'oubliez pas que beaucoup de citoyens ont besoin de respirer l'air pur en arrivant sur la côte. Ils préfèrent une campagne saine à un réseau périphérique de grande ville. Il serait raisonnable de garder les routes existantes en les aménageant car ces projets destructeurs de la nature entraînent de plus une dépense démesurée en ces temps de crise.

Nos objectifs sont de :

- S'opposer à toute perte de terres agricoles
- S'opposer à toute création de nouvelles routes
- Développer une agriculture durable
- Préserver les dernières taches vertes de Saintonge
- Encourager les collectivités territoriales à considérer comme essentiel le rôle de la terre comme ressource irremplaçable dans l'aménagement du territoire.

Concernant la partie sud du projet routier, deux élus du secteur, M Ferchaud Pascal, maire de Saujon et M Yvon Cotterre, maire de Médis, ont écrit en avril 2014 à Terres de Saintonge qu'ils souhaitaient l'aménagement de la RN150 au niveau de Médis et l'entrée de Royan ainsi que l'éclatement des flux au sud de Saujon.

Nous vous sollicitons afin de vous demander des précisions sur ce projet :

- Y a-t-il eu déclassement de la RN 150 en RD 150 ?
- Que signifie « l'éclatement des flux » à la sortie de Saujon ?
- Pouvez vous nous fournir un plan de ce projet ?

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples renseignements. Nous vous prions de croire, Madame le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

La présidente de Terres de Saintonge
Christine Bouquet